

F-Rouen: building consultancy services

OJ S 148/2012 03/08/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté de l'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe

Postal address: établissement public territorial service des marchés Norwich House, 14 bis avenue Pasteur, BP 1180

Town: Rouen Cedex

Postal code: 76176

Country: France

For the attention of: M. le président

E-mail: demat.marches@la-crea.fr

Telephone: +33 232764422

Fax: +33 232764429

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.la-crea.fr>

Address of the buyer profile: <https://www.mpe76.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Suivi-animation du programme d'intérêt général - lutte contre l'habitat indigne - la précarité énergétique, et adaptation des logements au vieillissement et au handicap.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Territoire de la CREA.

NUTS code FR232 Seine-Maritime

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La CREA a décidé, dans le cadre de son Programme Local de l'habitat 2012-2017, de lancer un Programme d'intérêt général "lutte contre l'habitat Indigne, la précarité énergétique et adaptation des logements au vieillissement et au handicap", afin d'accompagner chacune des communes dans leur politique de réhabilitation du parc privé et la valorisation de leur patrimoine bâti.

II.1.6. CPV code(s)

71315200 Building consultancy services, 71315210 Building services consultancy services, 71221000 Architectural services for buildings

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les objectifs fixés par la CREA ainsi que les financements correspondants sont inscrits dans le protocole de PIG et visent la réhabilitation de 455 logements sur les 3 ans.

Objectifs sur 3 ans.

La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.

— rénovation de 75 logements relevant de la lutte contre l'habitat indigne (péril, insalubrité) (65 PB, 10 Po),

— rénovation de 45 logements très dégradés (40 PB, 5 Po),

— rénovation de 20 logements dégradés (Pb).

La lutte contre la précarité énergétique.

— rénovation thermique de 210 logements dans le cadre du contrat d'engagement,

— rénovation de 30 logements relevant des " autres travaux ".

Les travaux d'adaptation au vieillissement et au handicap.

— adaptation de 75 logements.

Les objectifs seront revus par avenant s'ils sont amenés à être modifiés.

Le prestataire interviendra sur les 70 communes de l'agglomération, à l'exception des périmètres couverts par des OPAH (à ce jour opah ru de la vallée du Cailly, OPAH RU des quartiers Ouest de Rouen, opah ru d'elbeuf cf carte ci-jointe) pour une durée de 3 ans à compter de la date de notification du marché.

Outils pour atteindre ces objectifs:

Le prestataire conduira un travail en partenariat avec la CREA et les communes, à destination des propriétaires bailleurs et occupants, dont l'objectif visera à:

- faire connaître largement les aides de l'ANAH et des autres partenaires, et en particulier les dispositifs mis en place pour faciliter les projets d'amélioration de l'habitat par la CREA et ses partenaires: majorations, subventions, fiscalité,
- informer sur l'intérêt à réhabiliter des logements,
- informer les propriétaires occupants des financements dont ils peuvent bénéficier pour réhabiliter leur logement, en particulier en cas de précarité énergétique ou de travaux d'adaptation,
- recueillir des données sur les opportunités de projets, et relayer l'information auprès des différents partenaires.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article 35-II.6 et qui sera exécuté par l'attributaire de ce présent marché. Les conditions d'exécution de ce nouveau marché sont précisées au CCAP.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les études, objet du présent marché, seront financées par le budget de la collectivité. Elles seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique et suivant les dispositions du Chapitre 1er du titre IV du Code des marchés publics.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Une avance de 10 % est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 EUR HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il assurera sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en qualité de mandataire de plusieurs groupements pour un même marché.

De plus, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. Les candidats retenus pour cette consultation se présentent sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire dotée des compétences nécessaires à la réalisation des prestations.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Garanties et capacités techniques et financières. Références professionnelles.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui:

- lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1: version à jour 06/2012),
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- déclaration permettant de détailler les capacités du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour: 09/2010),
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Liste des principales prestations similaires en matière de programme de réhabilitation de logements privés effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 50
2. Valeur technique. Weighting 50

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2012-Urb-SuiviPIG

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 1.10.2012 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

1.10.2012 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 °Al 3. Et 57 à 59 du Code des marchés publics.

La durée globale d'exécution du marché s'entend à compter de la date de notification du marché jusqu'au paiement du dernier dossier payé à prix unitaire.

La mission de suivi animation rémunérée à prix forfaitaire a une durée de 3 ans.
Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage.

En cas d'égalité, le critère valeur technique est prépondérant.

Le critère valeur technique fait l'objet d'une sous-pondération définie dans le règlement de consultation.

Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur le site internet suivant:

<https://www.mpe76.fr> sous la référence 2012-urb-suivipig.

En cas de retrait du dossier de consultation par la voie papier, ce dernier est à retirer ou envoyé sur demande écrite (télécopie confirmée par courrier), il est remis gratuitement.

Les horaires d'ouverture du service des marchés sont les suivants: du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14: à 16:00.

Les offres devront remises selon les prescriptions prévues au règlement de consultation.

Les candidats peuvent répondre sous forme dématérialisée.

Les offres seront ouvertes par le représentant du pouvoir adjudicateur.

Date prévisible d'ouverture des plis: 2.10.2012.

La séance n'est pas publique.

Date prévisionnelle d'attribution par la CAO: 19.10.2012.

Date de début prévisionnel des prestations: 1er trimestre 2013.

La monnaie utilisée est l'euro.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 30.7.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: M. le président du tribunal administratif

Postal address: 53 avenue Gustave Flaubert

Town: Rouen

Postal code: 76000

Telephone: +33 232081270

Fax: +33 232081271

Internet address: <http://www.ta-rouen.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du code de justice administrative.

— un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation,

— un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait,

— un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation

dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le concurrent évincé n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16.7.2007. Société Tropic Travaux Signalisation, req. No 291545, AJDA 2007, p.1577). Référé contractuel dans les 31 jours, suivant la publication de l'avis d'attribution. Les renseignements peuvent être obtenus auprès du tribunal administratif 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen. Téléphone: +33 232081270 télécopie: +33 232081271. Ou auprès de la direction de l'achat public (coordonnées I.1).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.7.2012